



EXEMPLAIRE

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



07007459

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 02 JAN. 2007

Pour le Greffier,
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2007 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise **0444.387.583**
Dénomination
(en entier) **HEGER CHARLES-BERNARD**
Forme juridique **Société Agricole**
Siège **Rue de Sterpisse, 126 5300 ANDENNE**
Objet de l'acte **Augmentation de capital**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société, tenue au siège social le 26 décembre 2006, il a été décidé d'augmenter le capital de la société, pour le porter de 74.368,06 euros à 175.000 euros.
Cette augmentation se fait en deux parties.

- Incorporation au capital de 631,94 euros provenant de la réserve légale. La valeur unitaire de chaque part est ainsi portée à 25 euros.
- Apport en espèces de 100.000 euros, montant versé sur le compte bancaire de la société en date du 7 décembre 2006.

Le nombre de parts de la société est porté de 3.000 à 7.000, par la création de 4.000 nouvelles parts ; 2.000 sont attribuées à Monsieur Charles-Bernard HEGER et 2.000 attribuées à Madame Françoise MERTENS DE WILMARS. Ces parts sont entièrement libérées.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature